



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Projet de parc éolien dit « Coat Ar Belleguès » sur la commune de Saint-Connan**

Par arrêté préfectoral du 30 août 2023, une enquête publique de **31 jours** est ouverte du **lundi 25 septembre 2023 à 9h00**, heure d'ouverture de l'enquête, **au mercredi 25 octobre 2023 à 17h00**, heure de clôture de l'enquête, en mairie de Saint-Connan, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Parc Eolien Coat Ar Bellegues SAS, siège social – Val d'Orson – Rue du pré Long – 35770 VERN-SUR-SEICHE, pour le projet d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien comprenant 6 aérogénérateurs et 2 postes de livraison, sur la commune de Saint-Connan.

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a émis un avis délibéré sur le projet d'autorisation environnementale le 13 avril 2023.

**Modalités de consultation du public :**

- Le dossier sera consultable à partir du site internet suivant :

**<https://www.registre-dematerialise.fr/4850>** accessible en scannant le QR code ci-après :



- le dossier sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côtes d'Armor : <https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles>

Le dossier complet, support papier et numérisé comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique en mairie de Saint-Connan aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

	<b>SAINT-CONNAN</b>
<b>Lundi</b>	8h30 – 12H30 / 13H30 - 17H30
<b>Mardi</b>	Fermé
<b>Mercredi</b>	8h30 – 12H30 / 13H30 - 17H30
<b>Jeudi – Vendredi -samedi</b>	Fermé

Le public peut formuler ses observations :

1 - par voie électronique à l'adresse suivante : **[enquete-publique-4850@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4850@registre-dematerialise.fr)** du lundi 25 septembre 2023, 9h00, heure d'ouverture de l'enquête au mercredi 25 octobre 2023, 17h00, heure de clôture de l'enquête.

2 – ou par voie postale à la commissaire enquêtrice à la mairie de Saint-Connan, du lundi 25 septembre au mercredi 25 octobre 2023 à l'adresse suivante : **Mairie – 19 rue de la Mairie - 22480 SAINT-CONNAN.**

3 - ou directement en se rendant sur le site internet du registre électronique à partir du lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4850>

**4 - Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, mis à sa disposition en mairie de Saint-Connan.**

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4850>

Mme Maryvonne MARTIN, est désignée commissaire enquêtrice. Elle recevra le public les :

<b>DATES</b>	<b>SAINT-CONNAN 19 rue de la Mairie 22480 Saint-Connan Tél : 02 96 21 43 57 Email : <a href="mailto:mairie-saint-connan@wanadoo.fr">mairie-saint-connan@wanadoo.fr</a></b>
Lundi 25 septembre 2023	9H00 - 12H00
Mercredi 4 octobre 2023	14H00 – 17H00
Samedi 14 octobre 2023	<b>9H30 – 12H30 (ouverture exceptionnelle)</b>
Mardi 17 octobre 2023	<b>14H00 – 17H00 (ouverture exceptionnelle)</b>
Mercredi 25 octobre 2023	14H00 – 17H00

Toute information sur le projet ICPE peut être demandée auprès de M. Yann TALMONT responsable du projet, à l'adresse électronique suivante : [talmont@pt-technologie.fr](mailto:talmont@pt-technologie.fr) ou par téléphone au n° 02 99 36 76 77 ou 06 77 43 92 49

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice numérisés seront tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Connan et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.